



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX

Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE

Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96

@mail : TRESOR.CGT059@WANADOO.fr ou CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR

URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>. Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

Le 31 janvier 2008

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL DU 29 JANVIER 2008

Les membres du comité avaient à donner leur avis sur l'ordre du jour suivant :

1. BUDGET
 - Compte rendu de l'exécution budgétaire 2007
 - BOP 2008
2. LOGISTIQUE PATRIMOINE
 - 360° immobilier
 - informations techniques
3. RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOIS
 - redéploiement B et C, Loi de Finances Initiale 2008
4. RESEAU
 - point d'information
5. QUESTIONS DIVERSES

Vos représentants CGT ont fait la **DECLARATION LIMINAIRE** suivante :

Un C.T.P.L de déclinaison de la « Révision Générale des Politiques Publiques »

Annoncée le 20 juin 2007 par le Premier Ministre, la « R.G.P.P. » est un outil supplémentaire mis en place par le gouvernement pour passer à la vitesse supérieure s'agissant de réformes régressives.

Cette « R.G.P.P. » a pour ambitions affichées :

- *Moins de prélèvements*
- *Moins de service public*
- *Moins de contrôle*
- *Moins de personnels*
- *Moins d'Etat sur les territoires.*

Dans ce prolongement, à l'occasion de la réunion du « Conseil de Modernisation des Politiques Publiques » du 12 décembre 2007, le Président de la République a annoncé la mise en œuvre d'une centaine de premières mesures (consultables sur le site du Ministre du Budget et de la Fonction Publique) dont :

- *L'allègement des administrations centrales, avec pour objectif de réduire leur nombre de moitié (logique purement arithmétique)*
- *La régionalisation des services, placés directement sous la responsabilité unique du Préfet de région.*

La démarche employée est similaire à celle de la réforme de la carte judiciaire : le gouvernement décrète d'abord... et appelle ensuite à la concertation pour accompagner la mise en application.

L'objectif, nous dit-on, serait de mieux répondre aux intérêts des usagers, des contribuables et des fonctionnaires... Sauf que la réalité est toute autre !

Où se trouve le meilleur service rendu à l'usager ?

Ce qui est avancé se traduirait par la fermeture d'un grand nombre de services de proximité et une nouvelle attaque à l'emploi.

Une meilleure réponse aux intérêts du contribuable ?

Le contribuable est avant tout un citoyen pour lequel l'impôt doit contribuer au financement solidaire de services répondant à l'intérêt général. Avec la « Régression Généralisée des Politiques Publiques », c'est moins de services publics à sa disposition, moins de solidarité et des coûts plus élevés.

Une amélioration de la situation des agents de la fonction publique ?

Le gouvernement ne parle plus du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite... Maintenant on s'orienterait sur le non remplacement de deux départs sur trois !

Sur le plan statutaire, le discours du Président de la République du 19 septembre 2007 à l'I.R.A. de Nantes indique clairement la voie poursuivie : s'attaquer au statut des fonctionnaires en ayant recours à un contrat de droit privé (contrat de mission pour les cadres), suppression des corps devant laisser la place à une gestion des emplois et des métiers avec des carrières et des rémunérations individualisées. Il est même proposé de « négocier » les départs avec un pécule !

L'annonce de la fusion de la D.G.I. et de la D.G.C.P. est emblématique de la R.G.P.P. qui a pour obsession et finalité :

faire baisser, par tous les moyens, le coût de l'Etat avec pour cible privilégiée l'emploi public.

Bien avant que les différentes mesures ne soient définies, le rapport du sénateur LAMBERT (commission des finances du Sénat) a dévoilé leur objectif réel qui est de réduire massivement le budget de l'Etat : faire une « économie » nouvelle de 14,2 milliards d'euros d'ici à 2012 dans le budget de l'Etat.

Dès lors les intentions sont claires et les moyens définis.

Accélérer les suppressions d'emplois, casser le statut des fonctionnaires, les droits et garanties collectives, individualiser les rémunérations, réorganiser, déstructurer les administrations, fusionner et réduire leurs implantations dans les territoires.

Le tout se trouve « résumé » dans un discours adroit aux relents populistes s'appuyant sur des « évidences ». Un discours qui s'emploie à tenter de rassurer les populations, les élus, les personnels, en présentant des « garanties » souvent creuses et de toute façon limitées au court terme.

C'est ce vaste plan de régression sociale que la CGT entend combattre, avec les personnels, les usagers, les citoyens et leurs élus.

COMPTE RENDU

La parité administrative était « renforcée » par deux adjoints des Directeurs des Services Fiscaux de Nord-Lille et de Nord-Valenciennes, tous deux présents comme experts.

Monsieur le Trésorier Payeur Général a réagi à la déclaration liminaire de vos représentants CGT. Il considère que les services départementaux ne sont pas encore impactés par la RGPP. De son point de vue, la politique des emplois résulte du « contrat de performance » courant jusqu'en 2009. Il a

indiqué que le Ministre s'est engagé à reconduire en 2009 la politique appliquée en 2008 s'agissant des effectifs. Le prochain « contrat de performance » pour la période 2009-2011 devant être « négocié » courant 2008. Et d'ajouter que la RGPP n'avait « aucune incidence » sur les effectifs de 2008. S'il en est ainsi, que dire des prochaines années !!!

1. BUDGET

L'exécution du budget 2007 (18.103.017 euros en base budgétaire régulée) se répartit en :

- dépenses de fonctionnement à hauteur de 91%
- dépenses d'équipement pour 9%.

Les dépenses de fonctionnement sont absorbées à 35% par les frais d'affranchissement et à 20% par les dépenses de loyers en forte hausse. Vos représentants CGT, ayant remarqué que le poste budgétaire « loyers » prévu pour 2008 était en augmentation de plus de 51% par rapport à 2007, se sont étonnés de ce phénomène de renchérissement alors que les suppressions de trésoreries, les restructurations et les réinstallations dans des immeubles domaniaux (CDI/HDI) ne sont pas négligeables. La direction nous a indiqué que l'augmentation forte en volume budgétaire des loyers résulte pour l'essentiel du paiement effectif de loyers pour les sites domaniaux occupés par les services, loyers déterminés en fonction des prix du marché locatif privé et de 10 à 12% de la valeur des immeubles selon les communes d'implantation.

A ce train là, à quand le paiement de l'air respiré par les agents !

Vos représentants CGT sont également intervenus sur le poste des dépenses de sécurité (pour l'essentiel du gardiennage) qui est de 840.000 euros en indiquant qu'il ne s'agissait pas d'en contester le montant parce qu'il y va de la sécurité des personnels et des usagers. Par contre il nous a semblé bon de faire remarquer que l'importance de ce poste budgétaire devait être une incitation supplémentaire à accélérer le rythme des travaux liés à la sécurité. En effet, les dépenses de gardiennage « économisées » du fait de ces travaux peuvent être affectées ainsi encore plus rapidement à de nouvelles dépenses de travaux de sécurisation en raison de leur fongibilité. La direction rejoint notre analyse sur ce point.

Les dépenses d'équipement représentent pour l'essentiel les opérations suivantes :

- réalisation de l'accueil commun de l'HDF Grand Lille (130.000 euros)
- réparation des monte-charge de la TG (17.000 euros)
- 1^{ère} phase de mise aux normes incendie de la TG (847.000 euros).

Enfin, il convient de saluer le travail important effectué par les gestionnaires du budget qui ont réussi la prouesse de ne reporter que 1,50% du budget 2007, donc bien en deçà du taux d'écèlement fixé par la DGCP à 2,5%. Pour mémoire, les taux de report du budget départemental étaient de 2,18% pour 2006 et de 4,39% pour 2005.

Pour autant, vos représentants CGT se sont abstenus lors du vote l'exécution du budget 2007 en raison de sa trop grande faiblesse au regard des besoins nécessaires à la satisfaction de meilleures conditions de travail pour tous les personnels d'une part, et des moyens insuffisants pour assurer un service de grande qualité en direction des usagers et des partenaires d'autre part.

Le budget 2008 est régionalisé pour la première fois. Il s'agit d'une expérimentation qui devrait être rapidement définitive. Pour 2008, les deux départements n'ont pas encore prévu une véritable mutualisation, dans la mesure où il a été préféré d'attendre la fusion DGI/DGCP. Il s'agit donc d'un budget de transition, la mutualisation des actions des deux départements devant monter en puissance dès le budget 2009. Ce budget 2008 décliné pour le département du Nord est en augmentation en

volume par rapport à celui de 2007 ... du fait des 1.784.000 euros prévus pour les locations d'immeubles domaniaux.

Pour les mêmes raisons avancées pour le budget 2007, vos représentant CGT ont voté contre ce budget 2008 (les représentants du SNAT et de FO ont également voté contre ce budget).

2. LOGISTIQUE PATRIMOINE

Les installations des HDF de Maubeuge, Armentières et Dunkerque étaient prévues au 1^{er} janvier 2008. Les directions générales CP et Impôts ont décidé de suspendre ces chantiers dans la perspectives d'éventuelles expérimentations SIP (Service des Impôts aux Particuliers).

S'agissant plus particulièrement de l'HDF de Maubeuge et en l'état de nos renseignements, d'autres éléments motivent l'arrêt des travaux. En effet il est maintenant avéré « qu'une erreur de chantier » lors du percement d'une dalle a mis à jour de l'amiante. Ceci nécessite un confinement et un panel de précautions, et suppose de trouver les solutions techniques adéquates.

Quant à lui, l'HDF Grand Lille continue à monter en charge : pour l'année 2007, 60.000 visites physiques et 65.000 appels téléphoniques entrants. Pour autant, là aussi une pause est envisagée. La version 2 de cet HDF est pour l'instant repoussée.

3. RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOIS

La direction a présenté la déclinaison départementale du redéploiement des emplois B et C consécutive à la Loi de Finances Initiale 2008, au contrat de performance en cours, et de notre point de vue à l'amorce de la R.G.P.P. :

L'Outil de Répartition des Emplois 2008 (O.R.E.) qu'il serait plus juste de rebaptiser Outil de Réduction des Emplois !

Pour la direction, cet O.R.E. détaillé par postes non centralisateurs (PNC), RF, TG + CEL, CPS et CNGC « ne représente que » 13 suppressions d'emplois implantés :

Emplois bruts B et C	- 37
Emplois bruts CPS III	+ 24
Suppressions	<u>13</u>

Vos représentants CGT ont vigoureusement contesté cette présentation et ce, à partir des documents fournis par la direction, en développant 2 présentations différentes, difficilement réfutables, et qui aboutissent à un même constat.

La CGT a rappelé que les CPS sont des structures supra régionales et que par conséquent les emplois qui y sont implantés ne devraient pas figurer dans le détail de l'O.R.E. départemental. D'autant que la logique de présentation des suppressions/créations pour une année N se fait par rapport à l'année N-1. Il faut donc comparer ce qui est réellement comparable.

Au vu des documents fournis par la direction, vos représentants CGT considèrent que la présentation de l'évolution des emplois implantés est la suivante :

Solde général des créations/suppressions	- 19	(différence entre 2007 et 2008)
Retrait des créations pour le nouveau CPS III	- 24	(le CPS étant supra régional)
Emplois départementaux supprimés en 2008	<u>43</u>	

La présentation de l'évolution des emplois implantés peut également se faire comme suit :

Solde des créations/suppressions en PNC	- 35
Suppressions en RF	- 4
Suppressions en TG (façonnage & dactylo codage)	- 2
Suppressions d'emplois de « commissionnés »	<u>- 2</u>

Beaucoup de commentaires ont été apportés :

- « le secteur fiscal est plus particulièrement touché »
- « des postes spécialisés SPL sont aussi durement impactés alors que leur volume d'activité augmente »
- « plusieurs PNC perdent 1 emploi pour un écart de césure de 0,01 ou 0,02 »
- « des postes perdent 1 emploi alors que déjà les emplois implantés ne sont déjà pas intégralement pourvus »
- etc...

Tenant d'apaiser un climat fatalement tendu à l'occasion de chaque présentation d'O.R.E., la direction a proposé d'implanter 2 emplois supplémentaires sur l'équipe de renfort. Beaucoup de participants au CTPL (de la parité administrative et de la parité syndicale) ont peu ou prou exprimé leur souhait de voir ces emplois affectés qui dans son poste, l'autre dans son service, sa RF, ou dans son arrondissement. La direction a décidé de s'en tenir à sa proposition initiale et a mis au vote cet O.R.E.

Vos représentants CGT ont voté contre ces 43 suppressions d'emplois. 35 de ces suppressions impactent directement les PNC qui n'en peuvent plus.

Au cours de ces débats longs et animés, la CGT a réitéré sa demande de communication du détail de l'implantation des emplois en TG (440 B et C en 2007 sur un total d'un peu plus de 1.500 pour le département), ce qu'elle a enfin obtenu. C'est un pas vers la transparence qui mérite d'être souligné.

La CGT a rappelé qu'emplois implantés et emplois pourvus sont deux notions bien différentes. A titre d'exemple, 10 emplois de cadre A implantés dans le département ne sont pas pourvus à ce jour.

La DGCP a décidé d'implanter dans le département 2 emplois de cadre A au 1^{er} juillet 2008 :

- 1 emploi d'adjoint à Roubaix-CH
- 1 emploi de RP à la TG.

Suite à notre questionnement, la direction a indiqué que cet emploi ne devrait pas être ouvert au tableau d'avancement RP mais plutôt ouvert à une promotion sur place. Sous réserve des dispositions statutaires et des décisions prises par la CAP compétente.

La CGT a également déclaré ne pas comprendre que des structures comme les CPS ne soient pas implantées hors de l'arrondissement de Lille, dans la mesure où les nouvelles techniques d'information et de communication le permettent. La direction départementale semble préférer la concentration sur le chef-lieu de région. Il est vrai qu'en période creuse, une partie des effectifs de ces unités vient compléter les effectifs de l'équipe de renfort ... de l'arrondissement de Lille.

4. RESEAU

La direction a rappelé les décisions prises en 2007 devenues effectives en 2008, notamment la suppression de la trésorerie de Sains-du-Nord (rattachement à Trélon), les spécialisations fonctionnelles et les regroupements, avec leurs incidences en termes de classement des trésoreries concernées.

La direction a également indiqué que pour l'instant il n'y avait pas d'autres opérations de restructuration prévues en 2008, une stabilisation jusqu'au terme des prochaines élections municipales et cantonales. Une chose est sûre, même si pour l'année 2009 seules à ce jour des « réflexions » sont en cours, des opérations d'ampleur sont à craindre.

5. QUESTIONS DIVERSES

Divers changements de protocoles ARTT et horaires variables ont été soumis au vote du CTPL. Vos représentants CGT ont pris soin de s'assurer auprès des agents concernés du respect de leur choix majoritaire. Ils n'ont cependant pu avoir cette démarche sur 2 dossiers remis en début de séance ; ils ont donc fait acté au procès-verbal du CTPL que leur vote sur ces 2 dossiers est sous réserve de vérification de conformité avec le choix majoritaire des agents.

Pont(s) naturel(s) 2008. Ils seront comme les années précédentes au nombre de « 1 ». Les dates possibles étaient celles des 02 et 09 mai, du 10 novembre et du 26 décembre. C'est le 26 décembre qui a été retenu. Vos représentants CGT se sont abstenus lors du vote ; il est bon de rappeler que les ponts naturels ont été créés pour tenter de pallier aux difficultés de gestion des congés suite à la mise en place de la réduction du temps de travail sans comblement en création d'emplois d'une part, et que d'autre part la fixation de leur date ne fait pas l'unanimité chez les personnels.

Les « jours comptables » ont fait l'objet d'une loi d'abrogation courant décembre 2007. A ce jour la DGCP aurait comme analyse juridique que cette mesure serait de l'ordre des dispositions bancaires et que par conséquent les personnels du Trésor en garderaient le bénéfice. Sauf qu'avec le précepte à la mode depuis quelques mois du « travailler plus pour gagner moins » vos représentants CGT restent dubitatifs sur la suite.

Un nouveau CPS, un CPS relais IV devrait être installé courant septembre 2008 dans le département pour fonctionner uniquement en période d'activité chargée, le reste du temps les effectifs seraient déployés en équipe de renfort.

Concernant la réinstallation de la trésorerie de Cambrai-Mun. & Hosp., vos représentants CGT ont fait part du souhait des personnels de ne réaliser le déménagement de leur poste au CDI de Cambrai qu'après achèvement définitif des travaux. La direction a accepté cette demande. La réinstallation de ce poste devrait donc intervenir en toute fin d'année 2008 au plus tôt.

D'autre part, suite à une demande des personnels de la DGI de ce site, nous avons exposé à la direction de revoir l'implantation du trappon afin de préserver le garage réservé au concierge/gardien.

Enfin la CGT a proposé à la direction de réfléchir à l'**implantation de défibrillateurs** de dernière génération sur l'ensemble des implantations du département. Des possibilités de partenariat avec les communes concernées et le Conseil Général existent. La direction estime qu'une opération de ce genre relève plus du CHSDI, ce dont nous convenons. Par contre, nous comptons sur son appui dans le cadre de ce CHSDI...

Vos représentants CGT,

Jean-Marie MASSE

Jean-Rémy VANDEVOORDE

Mathias WATTELLE

Je souhaite :

prendre contact
me syndiquer

[Bulletin de contact et de syndicalisation](#)



Trésor Nord

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Grade : Poste d'affectation :

à renvoyer à SNT CGT Nord, 82 avenue Kennedy – 59033 LILLE Cedex - Tél : 03 20 62 42 84 – Fax : 03 20 62 41 21 ou 45 96

Contact : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr - Sur Intranet : <http://www.tresor.cgt.fr/59>